

Le triste de l'affaire

Morges (VD), 10 janvier. - Un des atouts importants de la Suisse était la fiabilité de nos institutions. La paix du travail en est un élément primordial. Pendant que nous avions en Suisse un véritable partenariat employé/employeur, dans la plupart des autres pays, les syndicats faisaient la guerre aux employeurs. Le résultat était une augmentation du chômage et des salaires bien inférieurs qu'en Suisse. Alors que les syndicats à l'étranger commencent à comprendre leur erreur, la SSP choisit - avec un retard d'au moins vingt ans - une lutte des classes indécente. Indécente d'abord parce que la cible est mal choisie, Swissport étant un des employeurs les plus équitables de l'industrie. Indécente parce qu'une grande majorité du personnel a voté démocratiquement l'acceptation des conditions de travail proposées. Indécente parce que la grande partie des anciens membres du comité du SSP-Swissport ont démissionné suite aux exigences démesurées d'un syndicat devenu agitateur. Indécente parce que ce syndicat réussit à monter une minorité d'employés contre la majorité raisonnable. Le triste de l'affaire: ce seront, comme toujours, les ouvriers qui feront les frais de l'affaire; alors que les syndicalistes agitateurs feront carrière dans leur organisation.

Francis Warpelin